

Le Maclean's Magazine, dans son numéro du 15 août, contenait un article pénétrant sur le sujet. L'auteur de l'article craint que le rationnement apporte un stimulant aux opérations du marché noir et que, pour y mettre ordre, il faille intensifier les mesures policières. Plusieurs craignent que la politique du Gouvernement aboutisse à l'établissement d'un marché noir très difficile à réprimer.

Il ne faudrait pas que ce problème obscurcisse totalement l'importante question de la vente des bestiaux. Les éleveurs entretiennent des craintes sur l'avenir que leur réserve le marché des Etats-Unis. Quelle disposition le Gouvernement a-t-il prise pour qu'au moins des envois minimums soient effectués dans ce pays, afin d'aider à conserver ce débouché? Je suis d'avis que nous devrions rechercher l'accès libre à ce marché, pour les besoins qui se présenteront. Je me demande si, dans les conditions actuelles, nous ne sommes pas exposés à perdre ce marché d'exportation.

Au Canada, nulle question ne rallie autant les suffrages populaires que la nécessité d'adoucir les taux de l'impôt sur le revenu. Notre parti partage complètement cette opinion. Washington et Canberra promettent des diminutions sensibles dans les impôts.

Nous estimons que le Gouvernement est le gardien et le dépositaire des impôts qu'il exige de la population. Dans l'affection qu'il en fait, il peut faire preuve de prudence ou de gaspillage. Plusieurs croient que le Gouvernement n'a pas toujours été prudent dans ses dépenses de guerre. De l'avis général, il aurait dépensé follement des deniers durement gagnés qu'il a pris aux contribuables. Pour ma part, j'estime qu'il s'est rendu coupable de prodigalités comme il n'y en a jamais encore eu depuis la Confédération.

Tous savent que la guerre moderne coûte cher. Personne ne voudra reprocher à l'Etat les dépenses de guerre nécessaires, mais personne ne lui passera ses actes de gaspillage et de prodigalité. On pense un peu partout que le Gouvernement a tellement pris l'habitude des dépenses exorbitantes qu'il ne peut plus s'en débarrasser.

Il suffit de souligner ce qui se passe depuis quelques années pour montrer l'importance que revêt cette question. Avant la guerre, la présente administration prélevait du contribuable environ 440 millions de dollars par année. L'an dernier, le fisc a rapporté 2,440 millions de dollars, soit plus de cinq fois les impôts d'avant-guerre. Avant la guerre on

n'imposait les revenus que d'un quart de million de personnes. L'an dernier plus de deux millions de Canadiens ont été assujettis à l'impôt, soit huit fois plus que dans le premier cas. En 1938 le Gouvernement actuel a dépensé environ 530 millions de l'argent du peuple. Pendant la dernière année financière, en 1944, il a dépensé 5,300 millions, soit à peu près dix fois le montant des dépenses d'avant guerre.

Avant la guerre, le Gouvernement permettait que l'on scrute ouvertement les dépenses publiques, au cours de la guerre, les partisans du Gouvernement ont refusé au comité des dépenses de guerre le droit de poser des questions sur les dépenses de guerre, sauf à huis clos. Il en est résulté que le Gouvernement actuel a dépensé près de 20,000 millions de dollars au cours des six dernières années sans grand contrôle public à ce sujet. Cette somme est plus considérable que le total dépensé antérieurement par tous les gouvernements du Canada depuis la Confédération. De fait, au cours de ces six années on a dépensé presque 50 p. 100 de plus que pendant les 72 années antérieures du régime confédératif.

L'an dernier le Gouvernement a perçu en impôts des Canadiens, la somme de deux milliards quatre cents millions. C'est plus que tous les impôts fédéraux perçus au cours des cinquante premières années de la Confédération. De plus, au cours de ces six années, la dette du pays est passée de quatre milliards à presque quatre fois ce montant. Nonobstant tout cela, le Gouvernement prépare un vaste programme dont l'exécution coûtera au moins trois fois le montant des dépenses d'avant-guerre. Il n'y a pas lieu de s'étonner de voir son ministre des Finances chercher un moyen qui justifierait le Gouvernement de ne pas diminuer les impôts dans la mesure où on devrait le faire, maintenant que la guerre est terminée.

L'hon. M. ILSLEY: Monsieur l'Orateur, sur un fait d'intérêt personnel, je nie avoir agi de la sorte.

M. HOMUTH: Vous n'avez cessé d'ergoter sur cette question.

L'hon. M. HOWE: Ne niez pas avoir fait des promesses avant les élections.

M. BRACKEN: Le ministre aura l'occasion de nous faire connaître le montant des réductions.

L'hon. M. ILSLEY: Précisément.

M. BRACKEN: Si j'en crois ce que rapportent les journaux depuis quelques semaines, il cherche un prétexte à expliquer pourquoi